

Les critères d'acquisition sont accordés seulement aux personnes :

- domiciliées sur Avignon alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune
- décédées sur Avignon quel que soit leur domicile
- non domiciliées sur Avignon mais qui ont droit à une sépulture de famille existante
- Les Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille à Avignon et qui sont inscrits sur la liste électorale.

PIECES à FOURNIR

INHUMATION	<ul style="list-style-type: none">☞ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (eau, edf,...)☞ Livret de famille de l'acquéreur☞ Pièce d'identité obligatoire en cours de validité (carte d'identité, permis de conduire,...)
URNE	<ul style="list-style-type: none">☞ À l'identique (cf ci-dessus)☞ Acte de décès du défunt☞ Attestation de crémation

PAIEMENT

- ☞ par chèque bancaire, mandat, libellé à l'ordre du : **TRESOR PUBLIC**
- ☞ par virement

NB : fournir un chèque de banque certifié pour tout montant égal ou supérieur à 1 500 €

à l'adresse suivante : **REGIE DE RECETTES
CIMETIERE SAINT VERAN
Avenue Stuart Mill
84000 AVIGNON**

Autre moyen de paiement dans nos locaux :

- ☞ en numéraire (300 € maximum) -**appoint exigé**-
- ☞ **justificatif fourni**

IMPORTANT

Le souscripteur doit impérativement **s'opposer ou non à la crémation** lors de la reprise de sa concession en cas de non-renouvellement, exprimée dans un testament ou dans une déclaration en forme testamentaire, soit par devant Notaire, soit sous signature privée.

Cette disposition est extrêmement importante si l'on veut respecter les dernières volontés des défunts qui ont un droit sacré et reconnu par la Loi sur la Liberté des Funérailles de 1887.

Rappel: le titulaire ou s'il décède son ayant-droit doit :


- entretenir la sépulture
- informer le service pour tout changement d'adresse
- respecter le règlement intérieur et la législation en vigueur

CONSERVATION DES CIMETIERES D'AVIGNON

➔ TARIFS 2020

INFORMATIONS

Toutes les démarches relatives aux concessions (acquisition, renouvellement, conversion) s'effectuent auprès du :

SERVICE DES CIMETIERES		Fax
Bureau Administratif ST VERAN Avenue Stuart Mill 84000 AVIGNON	04-90-80-79-95	04-90-80-79-92

Courriel : secretariat.cimetiere@mairie-avignon.com

TRAVAUX : contacter le 04-90-80-79-96

Courriel : cimetierestravaux@mairie-avignon.com

Responsable : Mr Jean-Christophe ASCIONE

HORAIRES DE L'ACCUEIL

LUNDI AU VENDREDI	MATIN	08 H 30	12 H 00
	APRES-MIDI	13 H 30	17 H 30
SAMEDI	MATIN	09 H 00	12 H 00

CONCESSIONS AU 13 MARS 2020

Délibération du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2018

CATEGORIES	PLACES	M ²	NATURES	TARIFS	OBSERVATIONS
QUINZENAIRE	2	jusqu'à 2,00	PLEINE TERRE	260 €	❖ acquisition le jour de l'évènement ❖ renouvellement à l'échéance AUCUNE RESERVATION POSSIBLE
TRENTENAIRE	2	jusqu'à 2,00	PLEINE TERRE	500 €	TERRAINS NUS Les concessions existantes peuvent être soit : ➤ renouvelables pour : ❖ la même durée ❖ une durée supérieure (30 en 50 ans) ❖ une durée inférieure (50 en 30 ans) ➤ convertibles pour : (en cours de validité) ❖ une durée supérieure
	1 à 6	2,50	CONSTRUCTIBLE	625 €	
	6 à 12	4,00	CONSTRUCTIBLE	1 000 €	
CINQUANTENAIRE	2	jusqu'à 2,00	PLEINE TERRE	880 €	
	1 à 6	2,50	CONSTRUCTIBLE	1 000 €	
	6 à 12	4,00	CONSTRUCTIBLE	1 600 €	
PERPETUELLE ST VERAN	2	jusqu'à 2,00	PLEINE TERRE	4 725 €	
	1 à 6	2,50	CONSTRUCTIBLE	5 907 €	
	6 à 12	4,00	CONSTRUCTIBLE	9 451 €	
PERPETUELLE MONTFAVET LA BARTHELASSE	2	jusqu'à 2,00	PLEINE TERRE	3 025 €	
	1 à 6	2,50	CONSTRUCTIBLE	3 781 €	
	6 à 12	4,00	CONSTRUCTIBLE	6 049 €	
TARIFS DE VENTE PAR M² SUPPLEMENTAIRES					
TRENTENAIRE		2,50 à 4,00	le m2 supplémentaire	250 €	
		4,00 et +	le m2 supplémentaire	300 €	
CINQUANTENAIRE		2,50 à 4,00	le m2 supplémentaire	440 €	
		4,00 et +	le m2 supplémentaire	500 €	
PERPETUELLE ST VERAN		2,50 à 4,00	le m2 supplémentaire	2 500 €	
		4,00 et +	le m2 supplémentaire	2 600 €	
PERPETUELLE MONTFAVET LA BARTHELASSE		2,50 à 4,00	le m2 supplémentaire	1 600 €	
		4,00 et +	le m2 supplémentaire	1 700 €	

CUVES DISPONIBLES		
PLACE(S)	TARIFS	CIMETIERES
1	1 090 €	MONTFAVET-ST VERAN-BARTHELASSE
2	1 290 €	MONTFAVET-ST VERAN-BARTHELASSE -création suite à des reprises-
3	1 480 €	MONTFAVET-ST VERAN-BARTHELASSE
4	1 690 €	MONTFAVET-ST VERAN-BARTHELASSE
6	1 780 €	MONTFAVET-ST VERAN-BARTHELASSE -création suite à des reprises-
6/9	1 870 €	MONTFAVET

COLUMBARIUMS				
QUINZENAIRE	AUCUNE RESERVATION POSSIBLE			
PLACES URNES	2	3	4	6
TARIFS	120 €	180 €	240 €	360 €

DEPOSITOIRE – CAVEAU PROVISOIRE		
Droit d'entrée	25 €	Tout mois commencé est dû en entier Dépôt 6 mois maximum
Tarif mensuel	20 €	

TAXE D'INHUMATION	30 €	cercueil, urne
JARDINS DU SOUVENIR	gratuit	dispersion des cendres dans leur totalité
TERRAIN COMMUN	gratuit	Cinq ans